



# Copropriétaires : confiez-nous la vente de votre logement



Frais de mutation  
+  
Diagnostics  
obligatoires  
**Offerts**  
=  
**1 500 €  
d'économie\***

Un accompagnement, une expertise, des frais réduits = **une vente rapide et sûre**

## NOS MÉTIERS :

CONSTRUCTION DE  
LOGEMENTS NEUFS

SYNDIC DE  
COPROPRIÉTÉ

**TRANSACTION  
IMMOBILIÈRE**

GESTION LOCATIVE



**Contactez-nous : 02 40 99 40 80**

[www.groupecif.com](http://www.groupecif.com)



# Qui mieux que votre syndic pour vendre votre logement ?

## Une estimation gratuite et fiable grâce à la maîtrise :

- des prix de ventes réalisées sur les copropriétés
- des travaux réalisés et à venir
- de tous les éléments techniques, juridiques et financiers concernant la résidence

## Vendre rapidement au prix du marché

- Une visibilité maximale sur les sites Internet spécialisés : Seloger, ouestfranceimmo, leboncoin, avendrealouer, bienici... et sur notre nouveau site référencé et facile d'utilisation
- Informations envoyées à nos copropriétaires
- Communication auprès de notre base de clients en recherche

## Des visites optimisées

- Une sélection d'acquéreurs solvables, avec un projet réfléchi
- Des compte-rendus réguliers sur les actions et visites

**Votre logement  
présenté au  
meilleur prix :**

Forfait d'honoraires à

**6000€**  
tout compris

# Un interlocuteur que vous connaissez et qui maîtrise votre copropriété et votre logement



## Un accompagnement de A à Z

- 1 Estimation du bien
- 2 Constitution du dossier de vente
- 3 Étude du financement des acquéreurs
- 4 Visites, et comptes-rendus
- 5 Rédaction du compromis
- 6 Suivi de la vente avec le notaire

Dans un cadre législatif en perpétuel évolution, **le CIF vous accompagne dans les grandes étapes de la vente de votre logement.**

**Copropriétaires :  
économisez jusqu'à 1 500 €\***

### Les + du mandat exclusif pour nos copropriétaires :

- Une économie allant jusqu'à 450 € grâce aux **frais de mutation offerts**
- Les **diagnostics obligatoires offerts** représentant une économie de 300 € à 1000 €
- Un engagement initial de **trois mois uniquement**



**Contactez nous au 02.40.99.40.80**

[www.groupecif.com](http://www.groupecif.com)

[territoire-transaction@groupecif.com](mailto:territoire-transaction@groupecif.com)

# “Paroles de propriétaires”

“J’ai acheté mon logement neuf avec le CIF et 6 ans plus tard quand la famille s’est agrandie nous les avons naturellement sollicité pour le remettre en vente.

Ça nous a simplifié les démarches ils connaissaient la résidence et avaient vendu d’autres appartements dedans.”

M. VIAUD

“Nous avons mis en vente notre maison avec le Groupe CIF en tenant compte du prix conseillé et en 2 mois c’était fait.

Nous sommes très content de la relation avec la conseillère, elle a été très réactive et disponible !”

M. et M<sup>me</sup> BONNET

“Nous pensions vendre notre appartement par nous-même mais quand on a vu tous les documents et informations à transmettre aux acquéreurs on a préféré passer par une agence.

Le CIF était notre syndic et s’occupait de la gestion locative de l’appartement. Ça nous a donc paru pratique de passer par eux et nous sommes ravis, ils se sont occupés de tout.”

M. et M<sup>me</sup> MORIN

## Le CIF à Nantes et en Loire-Atlantique, un acteur engagé dans l’habitat.



près de **300**  
logements vendus par an



Près de **90 ans**  
d’expérience dans l’immobilier



**+ de 10 800**  
logements gérés en locatif  
privé, locatif social ou  
syndic de propriété



**Groupe CIF**  
11 rue Basse Porte  
(face au marché de Talensac)  
44000 Nantes  
02 40 99 40 80  
[www.groupecif.com](http://www.groupecif.com)



[www.groupecif.com](http://www.groupecif.com)



Suivez-nous sur  
Facebook